



Exclusion du lycée

Par Chrisra

Bonjour

Je suis désespérée, mon fils va passer en conseil de discipline le 15 mars et sera exclu définitivement de son lycée professionnel à 3 mois du cap car il a fait une faute grave au sein de l'internat de son lycée. Et il possible de passer son cap malgré son exclusion définitive, il a déjà commencé des épreuves ? Et comment faire par la suite. Il aura 17 ans en avril.

Merci pour toutes réponses pouvant nous aider pour son avenir.

Cordialement

Par ESP

Bonjour et courage à vous.

<https://www.fcpe.asso.fr/index.php/actualite/eleves-sans-lycee-les-pistes-daction>

Par Chrisra

Bonjour et merci.

Par ESP

Je vous en prie

Par vivi2501

Vous auriez pu aussi contacter le service examens et concours du rectorat de votre académie